

Compte rendu de l'assemblée générale du CREO du 4 octobre 2025

Présents : Catarina Bataller, Benoit Bolano, Beatritz Bringué, Delphine Colras, Sarah Combés, Michel Lafon, Marion Lavergne, Mélanie Roussel, Céline Serva, Joseta Soliva, Clara Torreilles, Marie-Jeanne Verny.

Excusés : Calvet Carolina (Pouvoir MJ Verny) Chabaud Silvan, Curti Isabelle, Dauriac Deva, Dieudonné Aurelia, Faisse Magali (pouvoir à Marion Lavergne), Jullian Marc Andrieu (pouvoir à un membre duburèu), Labedan Regis (pouvoir à un membre du bureau), Martin Jaumelina (pouvoir à Joseta Soliva).

Rapòrt moral e discussion

Le rapport moral détaillé a été publié dans l'*Ensenhadòc* de la rentrée : <https://www.felco-creo.org/ensenhadoc-version-francaise-est-en-ligne/>.

Nous y reprenons quelques éléments importants qui ont suscité les échanges.

Vie interne

Nous saluons l'augmentation constante des adhésions au CREO qui ont doublé en cinq ans et qui sont passées à plus de 140.

Une équipe très active permet au bureau de fonctionner, cependant, la présidente rappelle, une fois de plus, son besoin de voir émerger la relève... Une nouvelle fois, elle interpelle les collègues présents sur la participation qu'ils peuvent proposer au fonctionnement de l'association. Il est nécessaire de faire « monter » de nouveaux membres actifs pour assurer un suivi de l'action menée et renouveler la direction. Une demande est faite à chacune et à chacun de proposer des choses qu'ils se sentent capables de faire. C'est surtout la gestion du « politique » (contact avec les élus, avec l'administration, avec les organisations syndicales, avec les autres associations occitanistes, prise de parole dans les groupes de travail départementaux, au Conseil académique...) qui demande une formation progressive.

Le travail réalisé pour *Ensenhadòc* est salué par tous. Pourtant, est soulevée la difficulté de travailler pendant l'été avec des articles qui arrivent tardivement. Travail lourd, coordonné par Benoît, organisé par Marie-Jeanne puis mis en page avec l'aide précieuse de Lucie. De nombreuses heures de travail entre juillet et août, même si le trio gagne en efficacité chaque année. Pour 2026, les articles seront demandés pour le 15 juin et un « modèle » à respecter sera donné pour gagner du temps et de la cohérence :

- Présenter pour le 15 juin les contributions en deux colonnes de format modifiable (Word ou ODT), occitan et français, dimension approximative A4, emplacement des photos signalé avec leur légende, photos envoyées à part.
- Aucune aide aux projets ne sera donnée tant que l'article de présentation n'aura pas été réceptionné.

Rapports avec l'administration et les collectivités territoriales

Les rapports avec les rectorats et directions académiques départementales se sont améliorés depuis la loi « Molac » et les engagements de la Région et de l'OPLLO : deux réunions annuelles par département qui préparent avec grande précision les deux conseils académiques. Pour être efficace, le CREO a besoin des remontées de terrain. Une proposition de construction d'un questionnaire à destination des collègues a été faite :

- 1er degré : demande à Benoît
- 2nd degré : demande à Beatritz et Catarina

On note que les Départements ne sont pas tous impliqués de façon égale quant à la participation aux réunions ou au niveau des aides financières (seul le département de l'Hérault nous subventionne (800 euros, subvention jamais augmentée)... subvention pas encore versée cette année ; seul le département de l'Aude est systématiquement représenté dans les groupes de travail départementaux comme au Conseil académique.

Au niveau de la Région, comme de l'OPLLO (Office public pour la langue occitane), il y a un contraste entre :

- l'implication « politique » effective : présence aux réunions officielles de l' élu – Benjamin Assié – comme des chargés de mission Région ou OPLLO.
- et la baisse des aides à l'association relais Zo, Petaçon !, aux PEC CO, aux étudiants en formation (suspension de la bourse "Ensenhar estudiant").

Ressources humaines - formation des maîtres.

La situation dramatique du département d'occitan de l'Université pèse et pèsera encore davantage – en quantité et en qualité – sur le recrutement des enseignants... Rien ne peut remplacer le volume de formation d'une licence d'occitan.

Second degré

Des collègues font remarquer la difficulté d'installer à la rentrée des options prévues en fin d'année sans que la mise en place se soit faite correctement et assez tôt au mois de juin (information aux familles, prévision dans l'emploi du temps...). Exemple donné du Collège Clermont l'Hérault : pour l'administration, il y avait trop d'élèves inscrits (+ de 40). Les familles ont été découragées et il n'en reste plus que 32... À Narbonne, également, l'annonce tardive a empêché l'inscription des élèves. La question est posée aussi du cumul d'options, refusé dans tel ou tel établissement. Quel recours pour les collègues ? Quelle aide peut apporter l'article 7 de la loi Molac ? Dans le même sens, la question de la continuité

pédagogique des écoles bilingues est posée, avec l'exemple de Montpellier Clemenceau : comme ce n'est pas exactement un cursus bilingue, des dérogations sont refusées. La question a été également posée en groupe de travail dans le Gard, afin d'accueillir en collège à Nîmes des enfants de Calandreta hors secteur.

Premier degré

La question se pose à chaque réunion de la faiblesse des ressources humaines : il y a une volonté d'ouverture de sites bilingues mais il n'y a pas assez de collègues disponibles avec une sécurité linguistique suffisante, d'où des abandons de sites bilingues par des collègues titulaires du CRPE spécifique, alors même que la carence en ressources humaines est flagrante. Une mauvaise volonté des cadres de l'Education nationale (IEN, directeurs d'école...) est souvent mise en cause. Pour le CREO, les conditions de travail matérielles et psychologiques des collègues sont fondamentales : cela est dit à chaque groupe de travail.

Visibilité et représentativité du CREO

Tout le monde salue les réussites des journées *Total Festum*, dont la dernière dans le Gard. Elles mettent en évidence la représentativité du CREO dans les écoles du secteur. Un événement *Total Festum* permet en amont au CREO d'aider des classes avec la proposition et la prise en charge financière d'ateliers animés par des artistes. La restitution publique fait sortir la langue de l'école, l'événement motive et mobilise de nouveaux collègues.

En 2026, la journée se déroulera dans l'Aude à Lézignan-Corbières ; nous remercions Melania Roussel qui a déjà bien avancé le travail.

Impact des projets pédagogiques

Comme on le voit dans *Ensenhad'òc*, un grand nombre de collègues sont engagés dans des projets pédagogiques qui donnent vie à leur enseignement. Le CREO s'honore de consacrer 3000 euros de son budget au financement de ces projets.

L'exemple est par ailleurs donné d'une classe numérique dans un cours d'occitan du collège Clémence Royer sur une plateforme commune à des classes de l'Hérault. La restitution en présentiel a permis aux enfants qui ont participé de se retrouver en fin d'année.

Tous ces projets, concours, rassemblements, échanges, projets culturels... constituent un lien essentiel entre les élèves qui apprennent l'occitan. Ils permettent aussi aux enseignants souvent isolés de travailler ensemble avec des collègues.

La question est posée de la possibilité pour le CREO d'organiser, comme dans l'Académie de Bordeaux, une « journée occitane » pour tous les élèves du second degré. Réponse : cela est du domaine de l'association-relais « Zo Petaçon ».

Pour ce qui est du CREO, il consacre une part de son budget à subventionner des projets pédagogiques. Cela sera rappelé dans les réunions avec les responsables académiques.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

II- Rapport financier

Déficit important par rapport aux années précédentes : pas de subvention de ... ?, plus d'aides aux écoles, et tarif postal qui a fortement augmenté.

Voir document Joseta.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

- Budget prévisionnel

Voté à l'unanimité.

III- Vote du bureau et du CA

Sans nouvelles candidatures le bureau est reconduit. Une semaine est donnée aux anciens membres du CA pour confirmer leur disponibilité pour demander aux personnes déjà membres du CA s'ils veulent bien rester ou pas, par mail.

Le Bureau 2025-2026

- Présidente : Marie-Jeanne Verny
- Vice-président : Benoît Bolano
- Trésorière : Josette Soliva, trésorière-adjointe : Jacqueline Martin
- Secrétariat : Claire Torreilles, Delphine Colras
- Communication : Mélanie Roussel

Le Conseil d'administration 2024-2025

- Fabienne Albert, conseillère pédagogique 11
- Catherine Bataller, professeure certifiée occitan 34
- Benoît Bolano, professeur des écoles 34
- Béatrice Bringué, professeure certifiée occitan 34
- Sylvain Chabaud, maître de conférences Université Paul-Valéry
- Delphine Colras, professeure des écoles 34
- Sarah Combès, professeure des écoles, 34
- Déva Dauriac, professeure des écoles 34
- Aurélie Dieudonné, conseillère pédagogique 30
- **Philippe Martel, professeur émérite Université Paul-Valéry ?**
- Jacqueline Martin, conseillère pédagogique retraitée 30
- Carine Maury, professeure certifiée occitan 34

- Joëlle Rossignol, Conseillère pédagogique 48 ?
- Mélanie Roussel, professeure certifiée occitan 11
- Céline Serva, conseillère pédagogique 34 ?
- Josette Soliva, professeure des écoles 34
- Claire Torreilles, retraitée UPV 34
- Marie-Jeanne Verny, professeure émérite UPV 34